

Conseils de Quartiers



Rochefort Chante-Alouette

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 10 juin 2024 – Mairie de Chante-Alouette

26 habitants présents

Conseillers de quartier :

Luc Feuillet, Marie-Edith Feuillet, Hervé Valérian

Élus :

Christèle Morin, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Thierry Lesauvage, Vice-Président CARO, Climat, Transition écologique, Aménagement du Territoire, Mobilités

Services Municipaux :

David Bodin, Directeur Général Adjoint des Services à la Population

Yannick Tachet, Directeur Aménagement Urbain – Voirie

Guillaume Michaud, Directeur Eau – Assainissement – Gemapi Caro

Olivier Fouquet, Service Eau – Assainissement – Gemapi Caro

En préambule, il est rappelé aux habitants intéressés de ne pas hésiter à contacter les membres actuels du conseil de quartier pour participer aux travaux du conseil : ca@conseilsdequartiers-rochefort.fr ou conseils.quartiers@ville-rochefort.fr

Présentation de l'inventaire du petit patrimoine des quartiers par l'ARCEF :

L'Association pour la Restauration du Centre et des Faubourgs de Rochefort a présenté son opération d'inventaire du petit patrimoine dans les quartiers.

Les habitants sont invités à participer. L'objectif est de repérer différents éléments dignes d'intérêt comme les gratte-pieds, les heurtoirs, les portes et grilles, les balcons...

Il est demandé de faire remonter ces éléments en photo par mail à arcef@arcef.fr, avec vos coordonnées la localisation (adresse + coordonnées GPS si possible).

Plan digue :

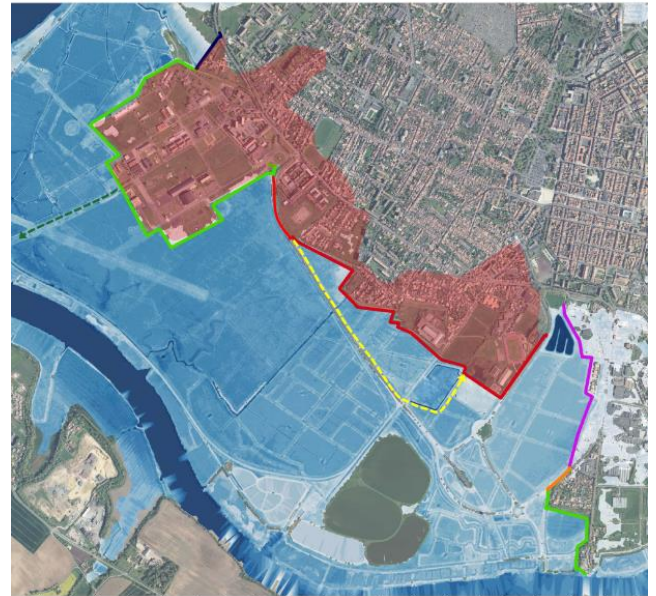
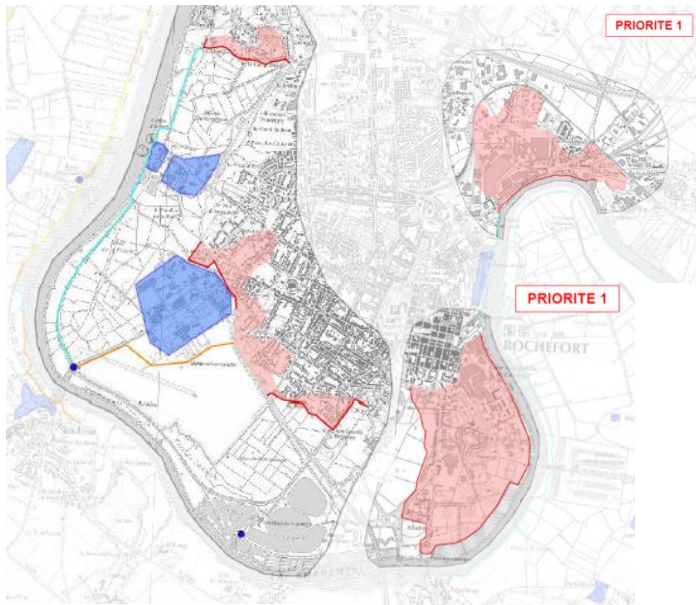
Des digues vont être construites dans 3 secteurs de Rochefort : Libération, Chemin de Charente/Martrou/Droits de l'Homme et Ecole de Gendarmerie/La Beaune. Les tracés se basent sur Xynthia et vont au-delà en terme de protection car le risque augmente avec le changement climatique. Les premiers travaux débiteront en septembre à Libération qui est un quartier en priorité. Concernant Chante-Alouette le quartier est en priorité 2.



Les études sont en cours et plusieurs solutions sont en réflexion :

- une digue piétonne qui longe le quartier
- une digue uniquement de protection le long des Milles Pates, ce qui permettrait de s'accoler à un ouvrage existant
- une digue piétonne autour de l'école de Gendarmerie

Le choix des tracés devrait être arrêté fin 2024. Les travaux sont envisagés pour 2027/2028. Le coût serait de 3 millions d'euros, avec des financements Etat, Région et Département. 20% resteraient à la charge de la CARO.



Continuité pédestre en frange de marais :

Le Conseil de quartier souhaite que le cheminement piéton en frange de marais soit repensé car il manque aujourd'hui des portions pour avoir une réelle continuité.

En fonction du scénario choisi pour la digue, ce sujet sera à réfléchir avec les services de la Ville.

Double sens rue Renaudin :

Le Conseil s'interroge sur le double sens de circulation rue Renaudin entre les rues Gauffier et Raspail, alors que le reste de cette voie est à sens unique.

De manière générale, plusieurs habitants signalent la difficulté de se croiser dans plusieurs rues du quartier et souhaiteraient plus de sens unique.

Yannick Tachet confirme que ces rues anciennes n'ont pas été conçues pour les voitures et que les chaussées ne sont pas larges. Cependant, les sens uniques génèrent une augmentation de la vitesse des voitures. Ils entraînent aussi des « effets de boucle » en obligeant parfois à faire de longs détours. Les doubles-sens permettent également de favoriser la circulation par les grands axes plutôt que l'utilisation de « raccourcis » par des personnes non résidentes du quartier. De fait, avec les travaux de la rue Pouzet, il y a un report sur les petites rues du quartier et tout le monde constate des épisodes de vive tension entre certains automobilistes.

Plusieurs habitants souhaiteraient également du stationnement figé dans ces rues étroites, cependant ce n'est pas possible car cela empêche l'accès pour la balayeuse.

Travaux avenue Rochambeau :

Le chantier de la réfection de l'avenue Rochambeau a dû être interrompu à l'automne en raison de la découverte de vestiges archéologiques. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a été sollicitée pour un premier diagnostic et a prescrit des fouilles avec un cahier des charges. Ces fouilles sont à la charge financière de la Ville. Une nouvelle stratégie est en réflexion, qui s'appuierait sur les réseaux déjà existants (et donc déjà fouillés), ainsi que des tranchées repensées. Yannick Tachet précise que la Ville est consciente des désagréments engendrés car la route est en très mauvais état, mais que cela est ponctuel et que les travaux reprendront dès que possible.

Animations de quartier :

Le Conseil de quartier propose divers projets qu'il souhaite travailler de façon participative avec les habitants:

- un parcours botanique sur La Beaune comme celui fait à l'Avant-Garde
- un travail sur le patrimoine urbain, en association avec le Conseil de quartier Champlain-Anatole France
- des déambulations dans le quartier pour se pencher sur les problèmes du quotidien

Questions diverses :

Rue Pouzet

Des remarques sont faites sur la végétation très haute, jugée dangereuse pour les cyclistes. Il est également pointé l'absence de piste cyclable. Christèle Morin et Yannick Tachet précisent que c'est une zone 30, donc une rue partagée où les cyclistes sont prioritaires sur la chaussée.

Stationnement rue Roux

Des habitants font remonter des problèmes avec le garage auto à l'angle de la rue Roux, avec du stationnement de véhicules en attente de réparation dans de nombreux emplacements, et des difficultés dans la communication avec les salariés du garage. Christèle Morin confirme que la Mairie est consciente du problème, que plusieurs contacts ont été pris, que des courriers ont été envoyés par les élus. Un point sur la situation va être refait. Thierry Lesauvage indique qu'un projet de déménagement des garages automobiles du centre est toujours en cours sur le nord de la ville, mais qu'il fait actuellement l'objet de recours.

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

